

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 1^{ER} MARS 2018**

L'an deux mille dix-huit, le premier du mois de mars à 18 heures 30, les membres de la communauté de communes Porte Océane du Limousin, dûment convoqués par le Président, se sont rassemblés en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Joël RATIER, Président.

PRÉSENTS

Président

1 RATIER Joël

Vice-présidents

2 ROUGIER Jean-Marie

3 ALLARD Pierre

4 LACROIX Philippe

5 TUYERAS Sylvie

6 DUCHAMBON Jean

7 GRANET Jean-Pierre

8 DARDILHAC Annie

9 VOUZELLAUD Raymond

10 ALLARD Jean-Luc

11 NEBOUT-LACOURARIE Martine

Conseillers communautaires

12 BERTRAND Jacques

13 BRANDY Claude

14 CHAZELAS Laurence

15 COINDEAU Lucien

16 DESROCHES Bernadette

17 GANDOIS Philippe

18 LALANDE Olivier

19 MAGDZIAK Nadia

20 MANDON Francis

21 PFRIMMER-PICHON Joëlle

22 PIERREFICHE Josiane

23 REJASSE Jocelyne

24 SOULAT Annie

25 SOULIMAN-COURIVAUD Aude

26 SOURY Luigia

27 TRICARD Hélène

PROCURATIONS

BEAUBREUIL Bernard, conseiller communautaire, à GANDOIS Philippe, conseiller communautaire

BEIGE Laurence, conseillère communautaire, à DUCHAMBON Jean, vice-président

COUTET Claudine, conseillère communautaire, à DESROCHES Bernadette, conseillère communautaire

GRANET Thierry, conseiller communautaire, à CHAZELAS Laurence, conseillère communautaire

MILOR Isabel, conseillère communautaire, à LACROIX Philippe, vice-président

EXCUSÉS REPRÉSENTÉS

CHALEIX Philippe, conseiller communautaire, excusé représenté par MAGDZIAK Nadia, conseillère communautaire

EXCUSÉS

BALLEY Christine, conseillère communautaire

DELORD Mylène, conseillère communautaire

GUILLOUMY Roger, conseiller communautaire

Après avoir procédé à l'appel, le président ouvre la séance. L'assemblée communautaire désigne Olivier LALANDE pour assurer les fonctions de secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la séance du 18 janvier 2018 est adopté à l'unanimité.

Le président demande si un élu veut prendre la parole. Aucune demande n'a été formulée.

A l'unanimité, l'assemblée communautaire

- PREND acte de la tenue du débat d'orientations budgétaires pour l'année 2018.

L'ordre du jour étant épuisé et aucun élu ne souhaitant prendre la parole, la séance est levée à 20 heures 17.

Le Président,

